

BOUCHES-DU-RHÔNE / ISTRES

La mosquée mitraillée

La mosquée d'Istres a été la cible d'un mitraillage dimanche entre 2 et 3h du matin, a annoncé hier le parquet d'Aix-en-Provence. Une trentaine d'impacts ont été relevés sur les murs du bâtiment. « C'est une mosquée qui a été inaugurée en juillet 2009, il n'y a jamais eu de problème tout au long de sa construction ou depuis », a affirmé le procureur de la République adjoint d'Aix-en-Provence, Denis Vanbremeersch. Aucune revendication n'a été formulée jusqu'à présent. « On est stupéfait, abasourdi de noter un acte de ce type dans notre ville. Depuis des décennies, on ne vit que dans l'harmonie, la reconnaissance et l'estime mutuelles », a déclaré le maire (Divers gauche) d'Istres, François Bernardini. Le Premier ministre a dit « sa vive émotion ».

Par ailleurs, un autre mitraillage a eu lieu dimanche en fin de soirée, aux alentours de 22h. Il visait une boucherie halal du XV^e arrondissement de Marseille. 23 impacts ont été dénombrés.

ENFANT NÉE SOUS X

Grands-parents déboutés

Le tribunal de grande instance d'Angers a débouté hier des grands-parents qui voulaient contester le statut de pupille d'Etat de leur petite fille née sous x : il leur a nié tout « lien de filiation ».

Malgré l'opposition absolue de sa fille, ce couple avait lancé un combat judiciaire depuis la naissance du nourrisson venu au monde prématurément en juin 2009 à Angers et reconnu comme pupille de l'Etat le 14 août 2009.

Sans examiner l'affaire sur le fond, le tribunal a déclaré l'irrecevabilité de leur demande concernant la validité de cet arrêté d'admission de l'enfant en qualité de pupille de l'Etat. Le jugement considère que les grands-parents « ne peuvent se prévaloir d'un lien de filiation qui est rompu par l'accouchement sous x non plus que d'un lien affectif, au sens de l'article L.244-8 du code de l'action sociale et des familles, alors qu'ils n'ont qu'une seule fois aperçu l'enfant ».

Dans une interview au *Courrier de l'Ouest*, la mère du bébé avait demandé à ses parents « de ne pas se mêler » de l'avenir de l'enfant. « Je ne veux pas que cette enfant soit élevée par eux », avait-elle dit.

HAUTS-DE-SEINE / HOMME POIGNARDÉ

L'enquête s'oriente vers «un acte gratuit»

L'homme de 47 ans poignardé à mort dimanche en fin d'après-midi à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine), alors qu'il jouait au ballon avec son fils de six ans, aurait été victime d'un « acte gratuit commis par un déséquilibré », a-t-on appris lundi de source policière (voir DNA du 25 avril).

L'auteur présumé de l'agression, un sans domicile fixe de 41 ans, connu des services de police, notamment pour des faits de vols et de violences, a été interpellé peu de temps après l'agression et placé en garde à vue dimanche soir. Il bénéficiait d'un suivi psychiatrique.

DREUX

Un gardé à vue s'évade

Un homme de 28 ans s'est évadé du commissariat de police de Dreux (Eure-et-Loir) dimanche au petit matin, alors qu'il avait été placé en garde à vue la veille. Le fugitif était toujours recherché par les forces de l'ordre hier. L'individu, « au passé pénal important », selon les enquêteurs, avait été arrêté dans une affaire de stupéfiants. Un ou plusieurs complices auraient réussi à extraire le gardé à vue d'une des cellules à l'aide d'une échelle.

CATERPILLAR

Une rencontre mondiale

Près de 70 délégués syndicaux du groupe américain Caterpillar, venus du monde entier, se réuniront pour la première fois mercredi et jeudi à Echirrolles, près du siège de la filiale française du constructeur d'engins de chantier, dans le but de « convenir » notamment « d'une action commune au niveau international ». Pendant deux jours, les délégués plancheront notamment sur la situation du marché mondial du matériel de construction et sur l'action syndicale dans les différents pays, lors de rencontres, co-organisées par la Fédération internationale des ouvriers de la métallurgie.

Cour de justice de la République / Procès Pasqua

Le fantôme d'Etienne Leandri

Le mystère autour d'Etienne Leandri, sulfureux homme d'affaires décédé en 1995, omniprésent dans les débats de la cour de justice de la République (CJR), s'est encore épaissi hier à l'évocation de sa place dans la galaxie Pasqua.

■ Le nom d'Etienne Leandri est incontournable dans deux des trois dossiers financiers jugés depuis une semaine par la CJR qui tente de déterminer le rôle de Charles Pasqua dans ces malversations.

Dans l'affaire GEC-Alstom, c'est Etienne Leandri qui négocie avec le groupe industriel le paiement d'un pot-de-vin en échange de l'accord du ministère de l'Intérieur au démenagement du siège de l'entreprise. C'est sur l'un de ses comptes que l'argent est versé.

Un circuit complexe

Le nom de Leandri réapparaît dans le circuit complexe des commissions illégales versées par la Sofremi, société d'exportation de matériels français de police, dépendant du ministère de l'Intérieur.

Dans ce dossier, que les juges de la CJR ont continué à examiner hier, Etienne Leandri a empoché directement 21 MF de commissions indues ainsi que 3,2 MF versés par l'homme d'affaires Pierre

Falcone, lui-même bénéficiaire de versements occultes.

En dehors de ces certitudes, le personnage d'Etienne Leandri n'est qu'un nœud d'interrogations. Et la principale d'entre elles concerne la nature de ses rapports avec Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur d'Edouard Balladur entre 1993 et 1995.

La cour a vainement tenté d'y voir plus clair hier.

Le prévenu n'a qu'une réponse : « Je n'avais pas de contacts réguliers, ni même épisodiques avec M. Léandri », a-t-il réaffirmé à l'audience.

Venu livrer à la barre un témoignage flou et contradictoire, Pierre Falcone y a fait écho. « Charles Pasqua n'a jamais mentionné le nom d'Etienne Leandri », a déclaré l'homme d'affaires extrait de la prison où il est incarcéré depuis sa condamnation dans le dossier de l'Angolagate

Le sénateur UMP des Hauts-de-Seine admet seulement avoir fait connaissance de Leandri dans les années 70, par l'intermédiaire de Patrick Devedjian, dans le cadre

des difficultés que rencontrait alors le groupe industriel Boussac.

L'ancien conseiller diplomatique de Charles Pasqua, Bernard Guillet, a tenu face aux juges, un discours plus nuancé : « Charles Pasqua et Etienne Leandri se connaissaient, en revanche, je n'ai jamais dit qu'ils se voyaient régulièrement ».

Un dîner et un souvenir

Un dîner partagé avec les deux hommes lui a laissé un souvenir très précis. Charles Pasqua, lui, ne s'en souvient pas. Il faut dire que le personnage sent le souffre : d'origine Corse, né en 1916, condamné pour collaboration économique à la Libération, il fuit à l'étranger avant de reprendre ses activités d'intermédiaire en France auprès de grands groupes industriels, sans jamais y élire de domicile fiscal.

Durant l'instruction, plusieurs collaborateurs de

Charles Pasqua ont indiqué que l'homme d'affaires passait pour « le faux nez » de l'ancien ministre, l'intermédiaire du financement de ses activités politiques.

Bernard Guillet se rappelle pour sa part avoir été frappé « par la façon dont Etienne Leandri parlait de Charles Pasqua ». Selon lui, « il était attentionné, il voulait l'aider ».

Au point de soutenir à fonds perdus une publication en faillite baptisée le « *Quotidien du maire* » ? L'une des hypothèses de l'accusation est que cette revue dirigée par Bernard Guillet fut l'instrument de promotion politique du ministre de l'Intérieur.

Etienne Leandri y a investi 12 MF issus des commissions détournées au préjudice de la Sofremi alors même que la revue avait cessé de paraître et croulait sous les dettes.

Là encore, la cour a tenté de comprendre la logique d'Etienne Leandri dans cette opération sans parvenir à éclairer ses motivations.

Aéronautique / Chez Airbus

Les syndicats durcissent le conflit salarial

■ Les syndicats français d'Airbus ont durci hier le conflit avec la direction du groupe aéronautique européen en décidant des actions de blocage de production et des grèves tournantes pour obtenir satisfaction de leurs revendications sur les salaires et les embauches.

La semaine risque d'être chaude. Parmi les 20 000 salariés d'Airbus en France, les organisations de salariés se prévalent d'un taux de syndicalisation de 60 %.

Les syndicats affichent, en outre, une unité d'action peu courante ces dernières années. Une intersyndicale des cinq organisations FO-CFE/CGC-CFTC-CGT-CFDT s'est constituée à l'occasion des négociations salariales annuelles pour réclamer 3,5 % d'augmentation des salaires, comme en 2009, alors que la direction proposait initialement 1,5 %.

Des propositions relevées

Face à la grève de plusieurs milliers de salariés vendredi dans les usines d'assemblage de Toulouse et dans la fabrication de fuselages et de cockpits à Nantes et Saint-Nazaire, la direction a relevé ses propositions à +1,9 %, une « avancée significative » selon elle.

Le directeur des ressources humaines Thierry Baril dénonçait alors les « positions déraisonnables » de certains syndicats. « On ne peut pas découpler la situation économique de la politique salariale ». Airbus proposait un délai de



Vendredi à Toulouse. (Photo AFP)

réflexion de 10 jours aux syndicats.

L'intersyndicale, qui formule aussi des demandes d'embauche à la hauteur de celles envisagées chez les collègues allemands, a riposté hier en programmant des actions de blocage sur toute la semaine pour « forcer la direction à revenir à la table des négociations ».

A Toulouse, le site d'assemblage français, qui emploie près de 12 000 salariés, les syndicats appellent à « bloquer le déchargement des avions cargos Beluga qui amènent les tronçons d'avions fabriqués dans les autres usines européennes », a déclaré le délégué FO Jean-François Knepper.

Les syndicats vont organiser des grèves tournantes par secteur et organiser des collectes d'argent au profit des grévistes.

Hier, les syndicalistes comptaient bloquer l'assemblage des longs courriers A330 et A340 jusqu'à minuit. Le mouvement doit concerner l'assemblage des A320 toute la journée d'aujourd'hui, de l'A380 demain, l'activité d'une usine de pièces jeudi. Vendredi, c'est le bureau d'études et le siège qui sont appelés à débrayer.

Les syndicats français s'insurgent contre la rigueur financière, refusant de subir l'impact des pertes du futur avion militaire A400M inté-

grées depuis 2009 dans Airbus. « Nous demandons l'égalité de traitement avec les autres branches d'EADS », a souligné M. Knepper.

Les syndicats français réclament par ailleurs autant d'embauches qu'en Allemagne. Selon le représentant FO, il devrait y avoir 700 à 800 embauches en Allemagne cette année après les milliers de suppressions d'emplois du plan de restructuration de 2007-2010 (Power 8).

« La pression est grande sur les salariés alors que les cadences de production augmentent », a dénoncé FO, rappelant que le groupe avait livré près de 498 avions l'an dernier, un record.

ENTREPRISES
ARTISANS
COMMERÇANTS
39 95 (0,15€/min)

Votre
meilleur réflexe
pour recruter



pôle emploi

NOTRE MISSION : VOUS SIMPLIFIER LE TRAVAIL